

**S.E.L.A.R.L.**  
**Constance VIGUIER**  
3 Rue Sénateur Bonniard

BP 36

05202 Embrun

☎ : 04 92 43 07 74

☎ : 04 92 43 07 91

✉ : contact@viguier-huissier.com

Site web : www.viguier-huissier.com

 Paiement par carte bancaire

CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE  
IBAN N°: FR 76 11306 00062 48138339036 49  
BIC : AGRIFRPP813

## ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

COPIE CONFORME A  
L'ORIGINAL

COÛT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	560,00
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
<b>Total HT</b>	<b>569,40</b>
TVA (20,00 %)	113,88
Débours (Art R444-3)	
Affranchissement	4,00
<b>Total TTC</b>	<b>687,28</b>
Acte dispensé de la taxe	



Références : V – 48785  
Mandat n° 133 - PVSIMDESC

## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE : LUNDI SEIZE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE

### A LA DEMANDE DU :

TRESOR PUBLIC, dont le siège est à (91012) EVRY, 128 Allée des Champs Elysées, représenté par Monsieur le Comptable du Pôle de Recouvrement Spécialisé de l'Essonne,

Pour qui domicile est élu chez Maître François DESSINGES, Avocat, membre de SCP TGA- Avocats aux barreaux des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, dont le cabinet est sis Résidence de l'Europe B, 3V rue Émile Rolland à 05000 GAP ;

### EN VERTU DE :

L'article 1929ter du Code général des Impôts et des rôles d'impôts directs régulièrement émis et rendus exécutoires par la Directrice Départementale des Finances Publiques de l'Essonne, agissant par délégation du Préfet de l'Essonne,

Je, Maître Constance VIGUIER, Commissaire de Justice associée de la SELARL VIGUIER, titulaire d'un office de Commissaire de Justice à la résidence d'EMBRUN (05200), y demeurant 3 Rue du Sénateur Bonniard, soussignée,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transportée ce jour à l'adresse suivante :

**EMBRUN (05200), Rue Sénateur Bonniard, Copropriété du Palais Archiépiscope, entrée B,**

Après avoir obtenu la clé de la porte palière de l'appartement auprès de l'agence immobilière LA FORET sise à Embrun ;

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés, à savoir :

Sur la Commune d'EMBRUN 05200, place de l'archevêché, lieudit la Ville, SECTION AB, n°842, dans un bâtiment anciennement à usage de palais archiépiscope et une aire de stationnement pour véhicules légers attenants correspondant aux lots :

- **NUMERO 26**, soit au deuxième étage, un local en duplex, avec les 52/1000ème des parties communes et du sol,
- **NUMERO 47**, soit un une place de stationnement non couverte et non close, dans la cour extérieure

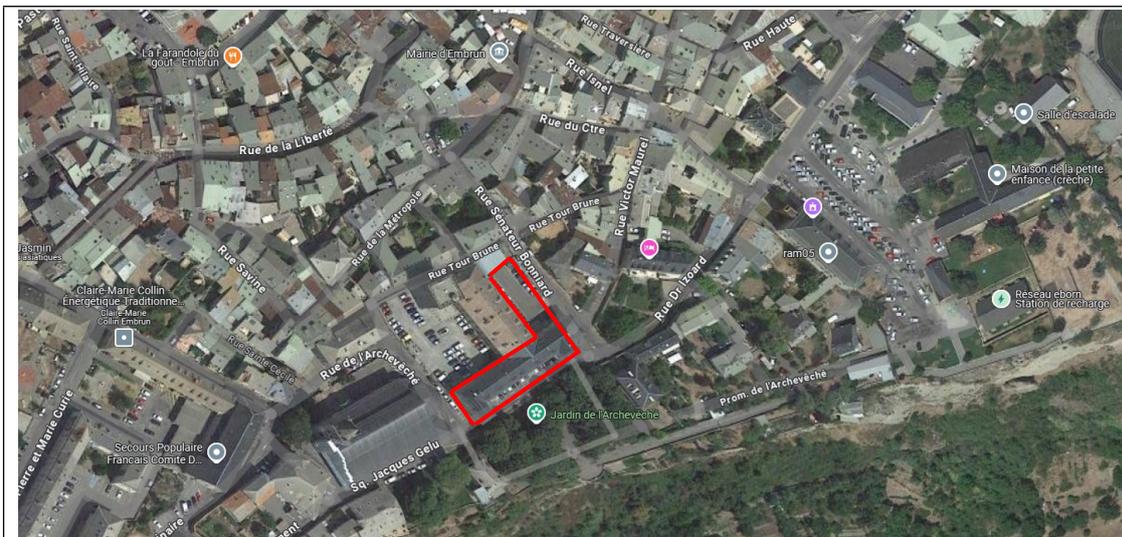
et appartenant au requis et dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à un Commandement de Payer à fins de saisie immobilière dressé par acte de la SCP Pascal NUNES-Gwénaëlle RENAULT-Etienne POULET, Commissaires de Justice associés 17, Bd Richelieu 92503 RUEIL MALMAISON en date du 29 octobre 2024 ;

### I- Situation géographique :

La copropriété « Le Palais Archiépiscope » se situe sur la Commune d'Embrun (05200), Place de l'Archevêché, parcelle cadastrée section AB numéro 842.

Cf : extrait du plan cadastral joint ci-dessous.





Façade Sud de l'immeuble :



➤ **LOT NUMERO 26 :**

Le lot numéro 26 consiste en un appartement duplex d'une surface habitable totale de 79,90 m<sup>2</sup> et d'une surface au sol totale de 92,05 m<sup>2</sup> figurant dans les diagnostics ci-joints.

Il se compose d'une entrée/dégagement, d'un W.C., d'une salle d'eau, d'un séjour/kitchenette, d'une chambre et à l'étage d'une grande chambre et d'un dressing.

Cet appartement est à l'état neuf.

- **Accès :**

On accède à l'appartement depuis l'entrée B de l'immeuble située sur le parking Nord donnant sur la rue du Sénateur Bonniard. Seul, un escalier commun conduit au 2<sup>ème</sup> étage et à une coursive au fond de laquelle et sur sa droite se trouve la porte palière numérotée 26. Il n'existe pas d'ascenseur dans la cage d'escalier.



- **Orientation :**

L'appartement est orienté au Sud avec une belle vue sur les frondaisons des arbres du jardin de l'archevêché l'été et sur la chaîne de la montagne des Orres l'hiver.



- **DESCRIPTION :**

**Niveau 2 :**

- Entrée/dégagement :
  - Sol : plancher vinyle imitation bois
  - Parois/plafond : peinture blanche
  - Équipements : visiophone – tableau électrique encastré – penderie 2 portes coulissantes



- W.C. à droite en entrant :
  - Sol : carrelage patchwork imitation ciment
  - Parois : peinture blanche et faïence au-dessus du lave-mains
  - Plafond : peinture blanche
  - Équipements : un W.C. avec chasse d'eau dorsale – lave-mains en applique



- Salle d'eau à droite en entrant :
  - Sol : carrelage patchwork imitation ciment
  - Parois/plafond : peinture blanche
  - Équipements : un lavabo sur meuble – miroir sur lavabo - une grande cabine à façade vitrée et parois habillées de carreaux identiques au sol – sèche-serviette mural
  - Cagibi séparé donnant sur la salle d'eau contenant le chauffe-eau électrique de l'appartement et l'espace et les raccords nécessaires à l'installation d'une machine à laver.



- Séjour/kitchenette Sud :
  - Sol : plancher vinyle imitation bois et carrelage patchwork imitation ciment devant la kitchenette
  - Parois : peinture beige
  - Plafond : peinture blanche sur poutraison bois
  - Fenêtre Sud double vantaux à petits bois et simple vitrage, donnant vue sur le jardin de l'Archevêché
  - Équipement : un radiateur chauffage central
  - Kitchenette sous escalier intérieur et donnant sur le séjour comprenant un évier/plan de travail inox – une plaque de cuisson électrique – une hotte aspirante – deux placards sous évier – deux emplacements pour four et lave-vaisselle – deux placards suspendus

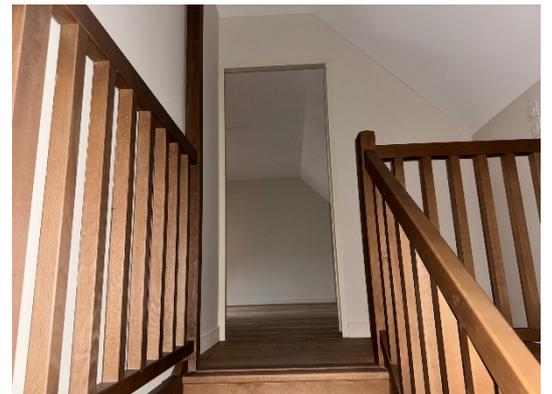


- Chambre 1 :
  - Sol : plancher vinyle imitation bois
  - Parois : peinture beige
  - Plafond : peinture blanche
  - Fenêtre Sud double vantaux à petits bois et simple vitrage, donnant vue sur le jardin de l'Archevêché
  - Équipement : un radiateur chauffage central



### **Niveau 3 - Étage :**

On accède au niveau supérieur depuis un escalier bois intérieur double quart tournant démarrnant dans l'entrée dudit appartement. La volée supérieure de cet escalier et le palier sont équipés d'un garde-corps bois.



Cet escalier débouche à l'étage sur un palier donnant accès à :

- Chambre 2 partiellement sous rampants :
  - Sol : beau plancher mélèze neuf
  - Parois/plafond : peinture blanche
  - Dans un chien-assis, fenêtre double vantaux à petits bois et simple vitrage, donnant vue Sud sur le jardin de l'Archevêché
  - Équipement : un radiateur chauffage central



- Dressing aveugle sous rampants partiels non aménagé et accessible depuis la chambre sans porte :
  - Sol : beau plancher mélèze neuf
  - Parois/plafond : peinture blanche



## II- CHAUFFAGE :

L'appartement est équipé d'un chauffage central à eau chaude produit par la Régie Bois Energie d'Embrun dont le siège Jardin du Réal, 1Av. Ch. De Gaule 05200 EMBRUN, individualisé.

### III - EAU CHAUDE :

L'eau chaude sanitaire de l'appartement est produite par un ballon d'eau chaude de marque « Thermor » de 200 litres installé dans le réduit jouxtant la salle d'eau.

#### ➤ LOT NUMERO 47 :

Le lot numéro 47 consiste en un emplacement de parking extérieur situé dans la partie Nord/Est (contre le mur séparant la cour et la rue) de la cour Nord attachant à l'immeuble et dont l'accès actuellement libre se fait depuis la rue du Sénateur Bonniard.

Cet emplacement est matérialisé par des bandes blanches et le numéro 18 peints sur le sol.





#### **IV- OCCUPATION :**

L'appartement entièrement vide de meuble n'est pas loué ni occupé.

#### **V- NOM ET ADRESSE DU SYNDIC :**

Le syndic est la SARL TOURNY GESTION dont l'adresse est 5 rue Vauban, 33000 BORDEAUX.

#### **VI- DIAGNOSTICS :**

Les diagnostics ont été réalisés par Monsieur CONSTANS Olivier du Cabinet ALPIMDIAGNOSTICS dont le siège est sis à EMBRUN (05200), 9 rue de la Buanderie, Résidence du Midi, suivant rapport établi en date du 22/01/2021.

## **VII- TAXE FONCIERE ET MONTANT DES CHARGES DE COPROPRIETE :**

Le montant de la taxe foncière 2022 était de 949 €.

Le montant des charges trimestriel pour ces deux lots est d'environ 600 euros aux dires de l'agence immobilière LA FORET.

\_\_\_\_\_oOo\_\_\_\_\_

Mes opérations étant terminées, je me suis retirée après avoir refermé la porte palière.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

- Au présent procès-verbal sont joints :

- ✓ Les diagnostics établis par la Société ALPIMDIAGNOSTIC en date du 22/01/2021 ;
- ✓ L'état daté du 12/12/2022 délivré par la Société TOURNY GESTION.

CONSTANCE VIGUIER

